

NOTES SUR LES ESPÈCES LAMARCKIENNES DE VENUS S. STR.
ET DE CHIONE (MOLL. LAMELLIBR.)

PAB ED. LAMY ET E. FISCHER-PIETTE

Parmi les espèces rangées par LAMARCK (1818, *Anim. s. vert.*, V) dans les *Venus*, une (*V. mercenaria* L.) appartient au sous-genre *Venus s. str.* LAMARCK, 1799, et sept au sous-genre *Chione* MEGERLE VON MÜHLFELD, 1811 (qui a pour type *V. cancellata* Lk.).

VENUS MERCENARIA Linné.

Le *V. mercenaria* LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 686), représenté par CHEMNITZ (1788, *Conch. Cab.*, X, p. 352, pl. 171, fig. 1659-1660), est le type du sous-genre *Venus s. str.* LAMARCK, 1799.

Cette espèce, répandue sur la côte Atlantique Américaine depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'à la Floride, a pour variété locale (du New England à la Géorgie) le *V. notata* SAY (1822, *Journ. Acad. Nat. Sc. Philad.*, II, p. 271).

Dans la collection du Muséum LAMARCK (p. 601) a étiqueté *V. mercenaria* un grand individu décapé (100 × 83 mm.).

VENUS CANCELLATA Linné.

En 1758 (*Syst. Nat.*, éd. X, p. 689) et en 1764 (*Mus. Ludov. Utr.*, p. 506, n° 71), LINNÉ avait cité un *Venus ziczac*, dont il a, en 1767 (*Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 1130), remplacé le nom par celui de *V. cancellata*.

A ce *V. cancellata* L. LAMARCK (p. 598) a assimilé les coquilles représentées sous l'appellation de *Venus dysera Linnæi* par CHEMNITZ dans ses figures 287-290 (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 294, pl. 28)¹.

1. Nous avons vu que le véritable *V. dysera* L. est le *V. plicata* GMELIN et que, sous ce même nom de *V. dysera*, CHEMNITZ a figuré encore une autre coquille qui est le *Venus isabellina* PHILIPPI.

Quant à la coquille représentée sous le nom de *V. cancellata* par CHEMNITZ dans ses fig. 304-305 (1782, *loc. cit.*, p. 309, pl. 29), c'est, d'après PFEIFFER (1869, *Conch. Cab.*, 2^e éd., *Veneracea*, p. 141), l'*Antigona Listeri* GRAY, tandis que DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 342) l'assimilait à un jeune *V. puerpera* L.

Dans la collection du Muséum de Paris on trouve, indiquées comme ayant été déterminées *V. cancellata* par LAMARCK, deux coquilles (46×37 et 35×30 mm.), qui correspondent aux fig. 28-31 de SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 710, pl. CLIV) et à la fig. 88 de REEVE (1863, *Conch. Icon.*, « *Venus* », pl. XIX).

Cette espèce, très variable, qui est le type de la section *Chione s. str.*, vit dans l'Atlantique Américain depuis la Caroline du Nord jusqu'au Brésil.

LAMARCK a admis une variété [2] correspondant à une coquille de Cayenne, qui est de taille plus petite et dont l'intérieur est immaculé, tandis qu'il présente postérieurement une tache brune dans la forme typique.

Les types de cette var. [2], étiquetés par LAMARCK, consistent en trois échantillons de la Jamaïque : un individu complet (22×20 mm.), une valve droite (21×19 mm.) et une gauche (19×17 mm.).

VENUS SUBROSTRATA Lamarck.

DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 343) a fait remarquer que LAMARCK (p. 598) a eu raison de ne citer qu'avec doute pour cette espèce les fig. 7 a-b de la pl. 267 de l'*Encyclopédie* : celles-ci représentant, en effet, l'*Antigona lamellaris* SCHUMACHER, de l'Océan Indien.

Quant à *V. subrostrata* LAMARCK (*non* REEVE)¹, c'est un *Chione s. str.* Américain, qui, d'après DALL (1903, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVI, pp. 373 et 393), se trouve à la fois dans l'Atlantique (de la Floride au Brésil) et dans le Pacifique (de Mazatlan à Payta).

Cette espèce a pour synonymes : *Venus crenifera* SOWERBY (1835, *P. Z. S. L.*, p. 43 ; 1853, *Thes. Conch.*, II, p. 715, pl. CLVI, fig. 73-74), *V. Portesiana* D'ORBIGNY (1846, *Voy. Amér. mérid.*, *Moll.*, p. 556, pl. 83, fig. 1-2), *V. Beaui* RÉCLUZ (1852, *Journ. de Conchyl.*, III, p. 412, pl. XII, fig. 15 a-b).

VENUS GRANULATA Gmelin.

GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 3277) a donné le nom de *V. granulata* au *Venus marica spuria* de CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 314, pl. 30, fig. 313).

C'est le *V. marica* BORN [*non* L.] (1780, *Test. Mus. Cæs. Vind.*, p. 59, pl. IV, fig. 5-6) et le *V. violacea* GMELIN (1791, *loc. cit.*, p. 3288).

A cette espèce LAMARCK (p. 599) a attribué l'appellation fran-

1. Le *V. subrostrata* REEVE (1863, *Conch. Icon.*, pl. XIV, fig. 54) est différent de l'espèce Lamarckienne et correspond au *V. lamellaris* SCHUMACHER.

çaise de « Vénus rudérale » et il a étiqueté « *Venus ruderalis* » trois cartons de la collection du Muséum de Paris.

Le 1^{er} porte deux individus mesurant, l'un, 30 × 28 mm., l'autre, 26 × 23 mm. ;

Sur le 2^e sont fixés trois spécimens ayant pour dimensions respectives 22 × 18, 19 × 17 et 18 × 16 mm. :

Sur le 3^e on trouve une coquille plus grande, atteignant 38 × 31 mm. : mais celle-ci paraît bien plutôt être un *Venus grata* SAY.

Le *V. granulata*, qui vit dans l'Atlantique (golfe du Mexique, Antilles, Brésil), a d'ailleurs pour analogue sur la côte Pacifique (de la Basse-Californie au Chili) ce *V. grata* SAY = *tricolor* Sow. = *histrionica* Sow. = *fuscolineata* Sow. = *discors* Sow. = *pectunculoides* VALENC.

VENUS CRENULATA Chemnitz.

Le *Venus crenulata* CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 370, pl. 36, fig. 385), nommé *V. crenata* par GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 3279), est signalé des Indes Orientales par CHEMNITZ et par LAMARCK (p. 596), tandis que SOWERBY l'indique des Indes Occidentales.

Mais DALL (1903, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVI, p. 374) a reconnu que deux espèces ont été confondues :

L'une des Indes Orientales est un *Antigona* qui doit conserver le nom de *V. crenata* GMELIN ;

L'autre des Indes Occidentales, qui est le *V. crenulata* de SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 729, pl. CLXI, fig. 190) et de REEVE (1863, *Conch. Icon.*, pl. X, fig. 33) est un *Chione* s. str. : elle correspond à la coquille représentée dans les fig. 4 a-b de la pl. 267 de l'*Encyclopédie* et appelée par BORY DE SAINT-VINCENT (1824, *Encycl. Méth.*, Vers, 10^e livr., p. 152) *V. pubera* VALENCIENNES, qui a pour synonymes *V. eximia* PHILIPPI (1849, *Abbild. Conch.*, III, pl. IX, fig. 2).

REEVE (1863, *loc. cit.*, sp. 56) s'est demandé si son *V. crenulata* (= *pubera* VAL.), des Indes Occidentales, n'était pas la même espèce que le *V. lyra* HANLEY (1856, *Cat. Rec. Biv. Sh.*, p. 360, pl. 16, fig. 21) : mais celui-ci est une espèce de l'Afrique Occidentale et il est rangé par JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 73) dans les *Ventricola*.

VENUS CARDIOIDES Lamarck = CYTHEREA CARDILLA Lamarck.

LAMARCK (p. 600) cite comme références pour son *V. cardioides* les figures 4 a-b de la planche 274 de l'*Encyclopédie Méthodique* ;

mais c'est là un lapsus : ces figures représentent, en effet, comme il l'indique (p. 620), un fossile, le *Venericardia imbricata* Lk. : ainsi que le mentionne DESHAYES (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneridæ* », p. 139), celles qui conviennent au *V. cardiooides* sont les figures 3 a-b de la dite planche, auxquelles BORY DE SAINT-VINCENT (1824, *Encycl. Méth.*, *Vers*, 10^e livr., p. 153) a attribué l'appellation de *Venericardia radiata* VALENCIENNES.

D'autre part, DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 328) a reconnu que c'est la même espèce des Antilles qui avait déjà reçu de LAMARCK (p. 590) le nom de *Cytherea cardilla* et il regardait (1853, *Cat. Brit. Mus.*, p. 139) comme identique le *Venus asperrima* SOWERBY (1835, *P. Z. S. L.*, p. 42 ; 1853, *Thes. Conch.*, II, p. 714, pl. CLV, fig. 57-58) ; cette dernière synonymie a été également admise par CARPENTER (1864, *Suppl. Rep. Moll. W. Coast N. Amer.*, p. 569 et 570). Mais cette espèce de SOWERBY est une forme de la côte Pacifique Américaine (du golfe de Californie au Pérou) et non pas des Antilles.

Tandis que SOWERBY (1853, *loc. cit.*, p. 748) a eu raison de n'identifier qu'avec doute le *Cytherea cardilla* au *Venus Stutchburyi* GRAY (= *zelandica* Q. et G.), qui est une espèce bien différente, il faisait du *V. cardiooides* une variété du *V. pectorina* Lk. et nous allons voir que cette seconde assimilation paraît justifiée.

En tout cas, c'est à tort que le *Chione (Timoclea) cardiooides* Lk. a été cité du Japon (Kino-O-Sima) par A. ADAMS (1869, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 4^e s., III, p. 231).

VENUS PECTORINA Lamarck.

D'après les figures données par DELESSERT (1841, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. 10, fig. 11 a-c) pour le *V. pectorina* LAMARCK (p. 599), cette espèce semble bien voisine du *V. cardiooides*, que SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 713, pl. CLV, fig. 56-57) considérait comme n'en étant qu'une variété.

D'après CARPENTER (1864, *loc. cit.*, p. 569), ce serait probablement une espèce Atlantique et DALL (1903, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVI, p. 374) lui attribue pour habitat les Antilles et le Brésil.

Or, LAMARCK indique formellement Cayenne et la Jamaïque comme provenances de son *V. cardiooides* et, effectivement, dans la collection du Muséum national de Paris, la coquille (41 × 26 mm.) mentionnée comme type du *Cytherea cardilla* a été rapportée du Brésil par DELALANDE (1817), tandis que cinq valves (trois gauches : 38 × 32, 33 × 30, 29 × 25 mm., et deux droites : 33 × 28, 28 × 25 mm.) étiquetées par LAMARCK *Venus cardiooides* sont indiquées provenir de la Jamaïque.

On doit donc probablement identifier le *V. cardilla* = *cardiooides*

au *V. pectorina* Lk. et non au *V. asperrima* SOWERBY, qui est une espèce Pacifique.

VENUS ELLIPTICA Lamarck.

Le *V. elliptica* LAMARCK (p. 600), établi sur les fig. 5 a-b de la pl. 267 de l'*Encyclopédie*, est une forme, d'habitat non indiqué, qui était restée longtemps douteuse (1853, DESHAYES, *Cat. Brit. Mus. « Veneridæ »*, p. 156).

DALL (1909, *Shells Peru, Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXXVII, p. 267) a rapporté à cette espèce un *Chione* du Chili.

(*Laboratoire de Malacologie du Muséum*).